

VIOLENCES

Agressée par un militant identitaire

FEUCHY Une plainte a été déposée. Une manifestation de soutien à la victime est organisée à Arras samedi. Fanny Lescureux, visé par les accusations lui répond

ANTOINE DA SILVA

Pour la mère de Fanny Lescureux, « on n'est passé pas loin d'un drame ». Il y a quelques mois encore, elle hébergeait son père dans sa maison de Feuchy : « Avec lui, ça aurait été soit l'infarctus, soit il l'aurait éliminé au fusil de chasse. »

Le vendredi 27 mai, vers 17h, un militant d'extrême droite, notamment connu à Arras, s'est présenté au domicile des Lescureux avec l'envie d'en découdre avec Fanny, 34 ans. « Il est entré chez nous et a hurlé 'Je veux voir Fanny !', commence la mère de la jeune femme. Fanny descend, se présente à l'individu : « Il a alors jeté ma mère par terre. Il a collé ses autocollants sur notre fenêtre. Je suis montée dans les tours et il m'a mis une droite. Du coup, j'ai heurté le mur derrière moi. »

CINQ MINUTES DE VIOLENCE

Le couple mère-fille parvient à sortir de son domicile pour alerter le voisinage. L'agresseur présumé repart, il aurait menacé de revenir brûler le domicile accompagné d'une trentaine de personnes et de tuer le chien. Un cauchemar qui aura duré cinq minutes. « Il était rouge, transpirant et éructant. On aurait cru qu'il était dans un état second », décrit la matriarche.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de Croisilles lundi

DÉTENTION

Un nouveau détenu qui inquiète

IMPASSE L'écopelle Raïme A. et son compagnon de 12 ans de prison ont été transférés à la prison de Roanne. Le détenu est un ancien militant de l'extrême droite, connu pour ses actions violentes. Il a été condamné à 10 ans de prison ferme pour des faits de violence. Le détenu est un ancien militant de l'extrême droite, connu pour ses actions violentes. Il a été condamné à 10 ans de prison ferme pour des faits de violence.

Mardi 7 juin, ce détenu a été transféré du centre de détention de Roanne vers celui de Bapaume. Une



Fanny Lescureux a déposé plainte à la brigade de Croisilles.

30 mai. Comment en est-on arrivé là ? Fanny ne manque pas de caractère, ni de convictions – très à gauche – qu'elle partage abondamment sur les réseaux sociaux. Il y a un an, quand elle voit apparaître des tags et des stickers à connotation raciste signés par le collectif Theusz créé par ce militant, elle contacte directement celui qui va débarquer chez elle quelques mois plus tard : « Je lui

ai expliqué qu'il s'agissait de dégradations publiques et que j'allais signaler son groupe à un groupe antifa de Lille. »

UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN SAMEDI

Il s'agirait du dernier échange entre la jeune femme et l'activiste identitaire. Jusqu'à la journée des faits. La jeune femme réagit à une publication Facebook sur la page du collectif : « J'ai es-

sayé de débattre mais ça ne servait à rien. Et il a menacé de débarquer chez moi dans la journée. » Des paroles aux actes. Même si l'individu visé par la plainte nie les faits de violence (voir ci-dessus). Afin de témoigner sa solidarité envers sa membre active et sa fille, les Amis de Robespierre ont appelé à manifester samedi 11 juin à 11h30 devant la ma-

FAITS DIVERS

Une fraude

vention et de sécurité), Raïme A. occupe une cellule en quartier d'isolement... Comme c'était le cas à Roanne. « C'est un détenu au profil dangereux, assure-t-on du côté de l'intersyndicale. Il a été géré par des agents équipés, générant des blocages, des refus de réintégrer et de multiples incidents disciplinaires. » Toujours d'après les syndicats, la direction de l'administration pénitenciaire a été



par un militant identitaire

posée. Une manifestation de soutien à la victime est organisée à Arras samedi. Fanny Lescureux témoigne. L'homme pond



Lescureux a déposé plainte à la brigade de Croisilles.

mai. Comment en est-on arrivé là ? Fanny ne manque pas de caractère, ni de convictions – très gauche – qu'elle partage abondamment sur les réseaux sociaux. Il y a un an, quand elle voit apparaître des tags et des stickers à connotation raciste signés par le collectif Theusz créé par ce militant, elle contacte directement celui qui va débarquer chez elle quelques mois plus tard : « Je lui

ai expliqué qu'il s'agissait de dégradations publiques et que j'allais signaler son groupe à un groupe antifa de Lille. »

UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN SAMEDI

Il s'agirait du dernier échange entre la jeune femme et l'activiste identitaire. Jusqu'à la journée des faits. La jeune femme réagit à une publication Facebook sur la page du collectif : « J'ai es-

sayé de débattre mais ça ne sert à rien. Et il a menacé de débarquer chez moi dans la journée. » Des paroles aux actes. Même si l'individu visé par la plainte nie les faits de violence (voir ci-dessous). Afin de témoigner sa solidarité envers sa membre active et petite-fille du fondateur de l'association, les Amis de Robespierre appelaient à manifester samedi 11 juin à 11h30 devant la maison

IL NIE LES VIOLENCES

Rémi Deflandre, l'homme visé par la plainte, ne reconnaît qu'un élément des faits tels que racontés par Fanny Lescureux : « Je me suis présenté là-bas. C'est la seule chose véridique dans cette histoire. » Pour quelle raison ? Pour avoir des explications suite à des invectives échangées sur les réseaux sociaux. C'est la version qu'il présente aujourd'hui.

Sans surprise, le ton est monté entre les protagonistes mais Rémi Deflandre assure qu'il n'a commis aucune violence : « Je n'ai pas mis de coups de poing et je suis resté sur le pas-de-porte. » De son côté, il affirme avoir reçu un coup de chaise en bois de la part de la mère de la plaignante et qu'il déposera plainte prochainement : « Je me rendrai à ma convocation en gendarmerie et je déposerai plainte contre les gens qui ont partagé ces accusations. »

Quant au risque d'escalade de la violence pouvant déboucher sur un drame, le militant identitaire entend rassurer : « Je ne suis pas un fou furieux qui stocke des armes et qui se prépare à agir. D'ailleurs, je n'ai jamais été condamné pour violences. »

Robespierre. Fanny en sera : « Moi, je me bats qu'avec les idées et les mots, pas avec les poings. » ■

FAITS DIVERS

Une fraude à 899 euros

vention et de sécurité), Raïme A. occupe une cellule en quartier d'isolement... Comme c'était le cas à Roanne. « C'est un détenu au profil dangereux, assure-t-on du côté de l'intersyndicale. Il a été géré par des agents équipés, générant des blocages, des refus de réintégrer et de multiples incidents disciplinaires. »

Provoqué d'après les syndicats, le



tenu qui inquiète

